



# MAIRIE DE ST-DERRIEN

## BULLETIN MUNICIPAL

### Février 2019



#### Numéros utiles

Médecin de garde **15 SAMU**,  
Pharmacie de garde : **3237**  
Pompiers : **18** portable **112**  
Gendarmerie : **17**  
Déchetterie de BODILIS : **02 98 68 99 99**

#### Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi :  
9h00 à 12h00  
Mardi : Fermé  
**02.98.68.52.44**

Mail : [saint.derrien@wanadoo.fr](mailto:saint.derrien@wanadoo.fr)  
Site Internet: [www.saint-derrien.fr](http://www.saint-derrien.fr)



# Bienvenue

Depuis le 7 janvier 2019, l'accueil de la mairie affiche un nouveau visage, Noëline FLORY. Certains ont pu la rencontrer lors de vœux du Maire, le 4 janvier dernier. Originnaire de Plouider, elle est titulaire d'une Licence Pro Métiers des Administrations Territoriales. Missionnée par le Centre de Gestion, elle a déjà occupé le poste de Gestionnaire en Ressources Humaines à Pont-de-Buis Lés Quimerc'h. Après un tuilage avec Régis LE PINIIC, Noëline assure le poste de Secrétaire de Mairie le temps de recruter un agent permanent. En attente de vous accueillir en mairie, elle souhaite à tous ses meilleurs vœux pour l'année 2019.



# 821 habitants dans la commune

L'Institut national de la statistique et des études économiques a comptabilisé, en 2016, 818 habitants dans la commune, chiffre stable, qui permet à l'équipe municipale de quantifier et prioriser les besoins en infrastructure en faveur des habitants.

L'année 2018 a permis de célébrer un mariage, treize naissances et deux décès. Neuf déclarations préalables de travaux et treize permis de construire ont été instruits, dont ceux du lotissement Hameau des Camélias. Cindy Le Borgne, aide médico-psychologique, et Julien Mear, chaudronnier, sont les heureux parents de Noah, le plus jeune habitant de la commune, né le 20 décembre. Devenus adultes, ils se sont retrouvés et ont décidé de s'établir dans leur commune d'origine et d'y fonder leur foyer.



© Le Télégramme

## Les vœux du Maire



© Le Télégramme

Vendredi 4 janvier, au soir, la salle polyvalente a accueilli les habitants de la commune et la municipalité pour les vœux de la nouvelle année. En présence également des représentants de la Base Aéronavale, des municipalités des communes voisines et des pompiers.

Le maire a salué la forte implication des bénévoles des associations, actrices incontournables de la vitalité de la commune. Les objectifs de la nouvelle année sont l'aménagement du bourg, mettre en valeur la coulée verte et ses accès, réaliser l'accessibilité des commerces aux personnes à mobilité réduite, créer une terrasse, redéfinir les espaces de stationnement, sécuriser le cheminement piéton, redéfinir le carrefour et refaire le revêtement de la chaussée.

Côté commerce, le bar-tabac est repris à partir du 15 janvier sous le nom de l'Indigo et une nouvelle activité artisanale de vente de pizzas et pâtisseries va s'ouvrir très prochainement. Côté festivité, le maire a annoncé la nouvelle édition de la grande fête des Miroirs de Feu, le 6 juillet 2019.

Présente, la Député Graziella MELCHIOR, Députée de la 5<sup>ème</sup> circonscription du Finistère, a aussi souligné l'implication des associations Saint-Derriennes, sans qui la commune ne serait pas ce qu'elle est : agréable à vivre.

# RÉUNION PUBLIQUE LE 1<sup>er</sup> FEVRIER 2019 A 19h

## A SAINT-DERRIEN

### SALLE POLYVALENTE

RÉUNION  
PUBLIQUE

#### Déchets ménagers : du changement pour la commune de Saint-Derrien

Suite au test concluant sur la commune de Plougourvest en 2018 d'une collecte alternée (une semaine les ordures ménagères, la semaine suivante les emballages et le papier recyclables). Les élus de la CCPL ont décidé de déployer ce système de collecte sur l'ensemble des communes. Ce sera le cas dès mars 2019 pour les communes de Saint-Derrien et Plougar.

Pour présenter cette nouvelle collecte, répondre aux interrogations des habitants et pour informer de la distribution des conteneurs à couvercles jaunes destinés aux emballages et papiers, la municipalité et le service Environnement de la Communauté de communes vous convie à une réunion publique le :

**01 février 2019 à 19h à la salle polyvalente de Saint-Derrien**



## Participation à la concertation préalable

Réunions publiques : le 29 janvier 2019 à La Martyre et  
le 30 janvier 2019 à Saint-Pol-de-Léon

**Rte** Le réseau de transport d'électricité

**Celtic Interconnector** La liaison électrique entre la France et l'Irlande

# INVITATION

**Participation à la concertation préalable**

Le projet Celtic Interconnector vise à créer une interconnexion électrique entre la France et l'Irlande pour permettre l'échange d'électricité entre les deux pays. La liaison souterraine reliera le poste électrique de Knockraha (région de Cork en Irlande) au poste de La Martyre (Finistère). En vue de prendre en compte les enjeux locaux dans la définition du projet, RTE organise, sous l'égide de la Commission Nationale du Débat Public, une concertation à destination de tous les citoyens du territoire concerné, entre janvier et avril 2019.

**Vous pouvez apporter votre contribution au projet**

### Participez aux réunions publiques de lancement les 29 et 30 janvier 2019

RTE a entretenu depuis le début du projet, un dialogue continu avec les services de l'État, les élus des collectivités locales, en associant les usagers de la mer, les acteurs socio-économiques et les associations environnementales. Aujourd'hui, RTE poursuit et enrichit cette concertation auprès de la population concernée par le projet.

**LA MARTYRE**  
**Mardi 29 janvier**  
**de 18 h 30 à 20 h 30**  
Maison du Plateau  
Route de Ploudiry  
29800 La Martyre

**SAINT-POL-DE-LEON**  
**Mercredi 30 janvier**  
**de 18 h 30 à 20 h 30**  
La Maison de services au Public  
29, rue des Carmes  
29250 Saint-Pol-de-Léon

Vous êtes ainsi conviés aux réunions publiques qui auront lieu à :

### Participez aux permanences locales et stands mobiles

**UNE NOUVELLE OPPORTUNITÉ DE RENCONTRER LES ÉQUIPES EN CHARGE DU PROJET**

Dans la continuité des réunions publiques, RTE ira à votre rencontre à l'occasion de permanences et de stands mobiles organisés sur différentes communes dès début février. Retrouvez toutes les dates et les informations pratiques sur [www.rte-france.com/celtic-interconnector](http://www.rte-france.com/celtic-interconnector)

### Faites-nous part de votre avis

Venez donner votre avis dès le 29 janvier sur notre plateforme de concertation en ligne, [www.concertation.celticinterconnector.eu](http://www.concertation.celticinterconnector.eu) / RTE s'engage à vous répondre.

**Contact**  
RTE dans l'Ouest - Gaëlle Chevreau, responsable de concertation  
6, rue Kepler - 44240 La Chapelle-sur-Endre  
e-mail : [rte-celtic-interconnector@rte-france.com](mailto:rte-celtic-interconnector@rte-france.com)  
f @celticinterconnector @RTE\_ouest

11.A2018.0235 Janvier 2019 - Ne pas jeter sur la voie publique.

# Le Foyer Ar Stivell

a partagé la galette  
des rois et ce sont  
trois reines qui été  
couronnées



## DATE A RETENIR

Le **samedi 9 février** à 10h00 se tiendra l'assemblée générale au club

Bilan de l'année

Inscriptions pour 2019, suivi d'un apéritif sur place.

Et repas au restaurant L'Aventura.

Les nouvelles recrues sont les bienvenues.

Inscriptions pour le repas auprès des responsables ou au foyer dès à présent.



## Repas du comité d'animations

Samedi 26 janvier, au soir à la Salle Ar Stivell, le comité d'animation, présidé par Julien Croguennec, a rassemblé ses bénévoles. Le comité a souhaité remercier l'ensemble des bénévoles pour les animations réalisées au cours de l'année 2018. C'est autour d'un apéritif suivi d'un repas au restaurant L'Aventura qu'ils ont pu partager un moment convivial pour inscrire dans l'agenda les animations 2019 : concours biathlon et triathlon avec dominos, pétanque et belote le 7 avril, le concours de pêche et de pétanque le 15 juin, et la nouvelle édition des Miroirs de Feu le 6 juillet.



© Le Télégramme

## La bibliothèque a repris ses permanences depuis le mercredi 9 janvier 2019

Comme en 2018, les permanences sont le mercredi de 17 h à 18 h 30 et le samedi, de 10 h 30 à 12h. Venez découvrir les quelques nouveaux livres et toujours le rayon de la bibliothèque départementale. Au cours du premier trimestre, aura lieu un désherbage d'ouvrages qui seront vendus à bas prix pour libérer les étagères des livres qui commencent à dater.

La bibliothèque recherche quelques nouveaux bénévoles pour assurer les permanences. Prendre contact avec Geneviève Roussillon au 02 98 68 54 43.



## **NOUVEAU**

### **Modification de la collecte des ordures ménagères sur la commune de Saint-Derrien**

Une expérimentation d'un nouveau mode de collecte a été testée en 2018 sur la commune de Plougourvest. Cette expérimentation ayant donné des résultats très encourageants (meilleur service pour les usagers, baisse des ordures ménagères et augmentation de la collecte des recyclables), il a été décidé de déployer ce nouveau mode de collecte sur d'autres communes du territoire et notamment sur Saint-Derrien.

Courant mars 2019, la collecte des ordures ménagères va donc évoluer avec pour objectif de faciliter le geste de tri pour l'habitant tout en maintenant les coûts du service.

Cette collecte sera organisée comme suit :

- **Semaine A : les ordures ménagères seront collectées dans votre conteneur habituel,**
- **Semaine B : les recyclables hors verre seront collectés dans un conteneur à couvercle jaune qui vous sera distribué courant février.**

De fait, les grands conteneurs éco-points jaunes et bleus disparaîtront sur la commune. Par contre, le verre (bocaux, bouteilles, pots) sera toujours à mettre dans les éco-points verts, qui eux restent en place.

**Toutes les informations pratiques vous seront transmises et une réunion publique sera organisée sur Saint-Derrien avant la mise en place de cette nouvelle collecte.**

**REUNION PUBLIQUE LE 1<sup>er</sup> FEVRIER 2019 A 19H A SAINT-DERRIEN  
SALLE POLYVALENTE**

Pour toute question, vous pouvez contacter le service Environnement de la CCPL au 02.98.68.42.41 ou par mail à [environnement@pays-de-landivisiau.com](mailto:environnement@pays-de-landivisiau.com)

#### **En pratique :**

##### **Semaine A**

Le jeudi soir, présentez votre conteneur ordures ménagères à l'endroit habituel ; ce conteneur ne doit pas contenir des déchets recyclables. **Les déchets doivent être en sac.**



## Semaine B

Le jeudi soir, présentez votre conteneur à couvercle jaune sur le même emplacement que votre conteneur ordures ménagères. Ce conteneur « tri sélectif » doit contenir uniquement les emballages et le papier recyclables. **Les produits recyclables doivent être mis-en vrac.**



Pour le verre, rien ne change :

Envoyer votre verre dans les éco-points verts présents sur la commune Place du 19 mars 1962 ou bien en déchèterie. Des nouveaux points pourraient voir le jour en 2019.



Envoyer vos déchets encombrants et dangereux en déchèterie.

# Enquête Insee sur la commune

ÉTUDES ET RECHERCHES SUR LA COMMUNE



L'institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) effectue depuis de nombreuses années sur toute l'année une importante enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

Cette enquête permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage ou ne travaillent pas (étudiants, retraités...). Elle est la seule source permettant de nous comparer avec nos voisins européens. Elle fournit également des données originales sur les professions, l'activité des femmes ou des jeunes, les conditions de l'emploi ou la formation continue.

A cet effet, tous les trimestres, un échantillon de logements est tiré au hasard sur l'ensemble du territoire. Toutes les personnes de 15 ans ou plus de ces logements sont interrogées six trimestres consécutifs : les premières et dernières interrogations se font par visite à domicile des enquêtés, les interrogations intermédiaires par téléphone. La participation de tous, quelle que soit votre situation, à cette enquête est fondamentale, car elle détermine la qualité des résultats.



Pour cela, une enquêtrice de l'INSEE prendra contact avec les personnes des logements sélectionnés au cours de l'année. Elle sera munie d'une carte officielle l'accréditant. Vos réponses resteront strictement confidentielles. Elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques comme la loi en fait la plus stricte obligation.

Dans le cadre de la consultation nationale, la municipalité informe ses habitants de la mise en place en mairie d'un cahier de doléances. Le cahier est accessible en mairie, depuis le 21 janvier 2019 aux horaires d'ouverture habituels (du lundi au vendredi de 9h00 à 12h, fermée le mardi). Aussi il est possible l'adresse de la mairie : [saint.derrien@anadoo.fr](mailto:saint.derrien@anadoo.fr). Le Maire se chargera de faire remonter les doléances au Président de la République.



d'envoyer un mail à

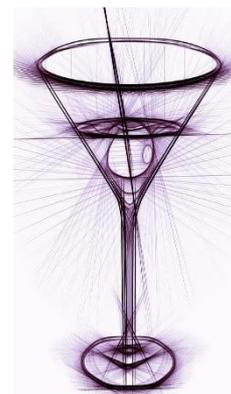


Depuis quelques mois, nous avons tous un problème de réseaux téléphoniques, quel que soit l'opérateur (Orange, SFR, Bouygues Télécom, Free). Depuis fin 2018, les techniciens de ces opérateurs interviennent sur la commune, notamment au niveau du château d'eau, pour résoudre le problème. L'équipe municipale a bien conscience du désagrément causé et est aussi touchée. Elle est en lien constant avec les opérateurs, tout comme le collaborateur parlementaire de Mme Graziella MELCHIOR, Député de la 5<sup>ème</sup> circonscription du Finistère.

# OUVERTURE DU BAR « L'INDIGO »

Après quelques mois sans bar au bourg, le bar, anciennement appelé « le NatÿKfé », ouvrira ses portes **vendredi 1<sup>er</sup> février 2019** sous un nouveau nom « L'indigo ». Sa nouvelle propriétaire, Morgane JEZEQUEL, sera heureuse de vous accueillir où elle proposera un point presse, un dépôt de pain, des jeux (baby-foot, billard, fléchettes...) Pour l'instant il n'y aura pas de retrait de bouteilles de gaz. Un peu plus tard dans l'année, seront organisées des soirées à thèmes afin que petits et grands, jeunes et moins jeunes se réunissent pour un moment de convivialité.

Les horaires d'ouverture sont : du mardi au vendredi ouvert de 7h à 14h et de 17h à 20h, le samedi de 7h à 14h et de 17h à 1h et le dimanche de 8h à 14h et de 17h à 20h, fermé le lundi.



## Une p'tite faim... ?!

André Nicolas a bâti son savoir-faire à travers ses multiples expériences sur plusieurs années. Apprenti dès l'âge de ses 15 ans, il a accumulé formation et expérience pendant plus de 20 ans, notamment auprès de ses parents, qui tenaient la boulangerie de Plouneventer jusqu'en 2002, fournissant jusqu'à sept dépôts de pains aux alentours. Spécialisé dans la pâtisserie, il a aiguisé son sens de l'harmonie des saveurs et de la présentation.



Après plusieurs métiers qui l'ont fait voyager en Europe et en Afrique, il renoue avec sa passion culinaire d'origine et a emménagé © Le Télégramme dans son domicile un laboratoire de création et de fabrication. Très sensible à la qualité des produits, il propose une carte de huit pizzas, élaborée à partir d'ingrédients sélectionnés avec minutie. Sa spécialité : la « Pizza Saint-Derrien ». Son équipement lui permet aussi de proposer sur commande des desserts et pâtisseries tel des réductions sucrées, vacherins, omelettes norvégiennes, glaces... Il a déjà reçu des commandes sucrées et salées pour des fêtes de famille, des entreprises et des associations. Les pizzas sont à commander au moins trois heures avant, à retirer à son domicile le jeudi, vendredi et samedi, au 5 rue des Jonquilles.

**Contact** : André Nicolas : 06 16 66 95 38



## Place disponible en Assistante Maternelle

Mélanie SIFFIER, Assistante maternelle au bourg de Saint Derrien disposera d'une place à compter **d'avril prochain** pour compléter sa petite équipe ! N'hésitez pas à la contacter pour plus de renseignements au 06.31.39.06.25.



## Séances de découverte de la Zumba sur la commune de Saint-Derrien

Madame Gallo Marie enseigne, en bénévolat, la pratique de la Zumba aux enfants (4 à 6ans) et (7 à 11ans) et aux adultes. Le but est de faire bouger les communes par cette activité. Elle enseigne actuellement sur la commune de Bodilis et cherche à faire découvrir cette pratique sportive sur la commune de Saint-Derrien.



En collaboration avec la mairie, une séance de découverte de la Zumba sera organisée le

**Samedi 02 février 2019 à la Salle Polyvalente de Saint-Derrien de 10h30 à 12h30**

Sur les créneaux suivants : 10h30 pour les enfants de 4 à 6 ans ; 11h15 pour les enfants de 7 à 11 ans ; 12h00 pour les adultes. (Séance de 30 minutes par groupe)  
Vous adorez danser, vous voulez vous dépenser, venez découvrir gratuitement cette pratique alliant activité sportive et plaisir.

Inscription auprès de la mairie au 02.98.68.52.44 / [saint.derrien@wanadoo.fr](mailto:saint.derrien@wanadoo.fr) en précisant Nom/Prénom, âge et coordonnée(s) téléphonique(s)



Le Groupe Scolaire « les 2 Rives » de Landerneau vous invite à participer :

### **AUX PORTES OUVERTES**

du Lycée St-Sébastien, 4 rue Hervé de Guébriant  
LANDERNEAU

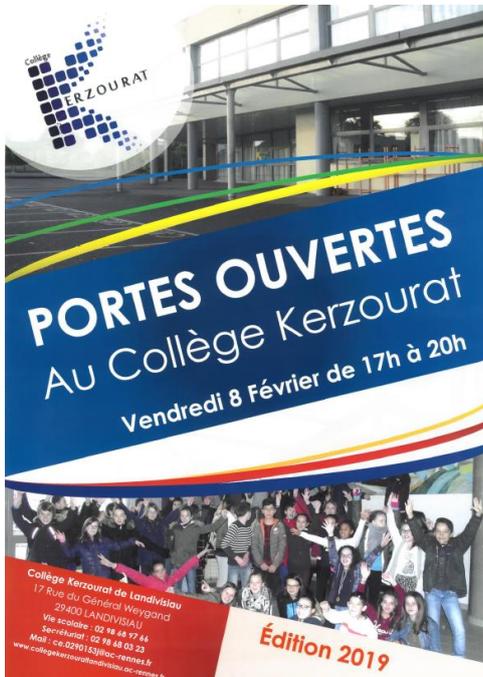
et

du Lycée St-Joseph, Route de Pencran  
LANDERNEAU

Vendredi 08 mars 2019 de 17h à 20h

Samedi 09 mars 2019 de 9h à 13h





Le Collège Kerzourat vous invite :

**A SES PORTES OUVERTES**

Vendredi 08 février 2019 de 17h à 20h

***NB*** : Les articles à faire paraître dans le bulletin municipal sont à déposer en mairie par mail ou par téléphone.

Recevez le bulletin municipal chez vous par internet : [www.saint-derrien.fr](http://www.saint-derrien.fr)

Vous pouvez à tout moment vous inscrire en ligne pour le recevoir par mail



**SAMSUNG GT S7390G**



***A réclamer en Mairie***

**NINTENDO 3 DS ROUGE**



**Ainsi que des vêtements et un doudou depuis le Téléthon 2018**